

Paris, le 16 mars 2015

Face aux menaces pesant sur le recrutement et la profession de masseur-kinésithérapeute, la Coordination nationale des Étudiants et anciens Étudiants en Prépa Kiné (CNEPK) appelle à manifester le 4 avril prochain contre la suppression de l'accès aux études via le concours PCB (physique-chimie-biologie)

Une lettre de cadrage de la Ministre de la Santé a annoncé le 9 décembre dernier la suppression du concours physique-chimie-biologie (PCB) permettant l'accès aux écoles de kiné, et ce dès 2016. Concrètement, cela signifie un passage par l'université, via la Première année commune aux études de santé (PACES, ex-1ère année de médecine), une 1^{ère} année en Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) ou encore en licence de Sciences.

Soucieux de préserver un accès à leur profession par choix et de ne pas rejoindre des filières saturées, devant l'absence de réponse du Ministère à ses questions, la Coordination nationale des Étudiants et anciens Étudiants en Prépa Kiné CNEPK appelle à une manifestation le 4 avril prochain devant le Ministère de la Santé.

Environ 8000 étudiants fréquentent en 2015 les quelque 200 prépas kinés menacées par le projet de Réforme.

"Aujourd'hui nous sommes plus soucieux de notre futur métier que d'une « universitarisation » qui n'est pas notre priorité. Sous prétexte d'égalité, on voudrait tous nous faire passer par la fac, dans des filières déjà en manque de moyens et saturées alors que beaucoup de ceux qui réussissent via la PACES font eux-mêmes une prépa privée en même temps. Et la plupart sort des plus grands lycées, mais ne sont pas forcément intéressés par le métier de kiné.

Et si on raisonne à plus long terme, les jeunes Français motivés uniquement par notre profession, qui seront recalés en PACES ou en STAPS, se tourneront naturellement vers les écoles d'autres pays de l'Union européenne et déséquilibreront le système du numerus clausus qui garantit la profession."

Jean-Charles Février, jeune kinésithérapeute, porte-parole de la Coordination nationale des Étudiants et anciens Étudiants en prépa kiné CNEPK

La Coordination Nationale des étudiants et anciens étudiants en prépa kiné réunie la semaine dernière à Paris :

- ✓ constate que le projet actuel de réforme portant « universitarisation » de l'examen d'accès en Institut de Formation en Masso Kinésithérapie conduira en
-

fait, très largement, à une entrée dans la profession non plus par choix, mais par défaut : un médecin-collé fera-t-il un bon kiné ?

- ✓ déplore que les lycéens aujourd'hui en classe de terminale n'aient aucune information sur les conditions d'accès aux études de kinésithérapie l'an prochain, et ce à seulement quelques jours de la clôture du dispositif APB ;
- ✓ demande la mise en place de modalités de transition pour les étudiants à ce jour en prépa-concours PCB, qui ne pourraient ni repasser un concours l'an prochain si celui-ci était supprimé, ni avoir la garantie de pouvoir intégrer une année PACES.

Compte tenu des vives inquiétudes que suscite ce projet de réforme, la CNEPK demande son report pour pouvoir débattre avec le Ministère de la Santé de conditions qui pourront permettre de concilier :

- la facilité d'accès aux études dans le plus grand nombre de régions ou départements que représentent aujourd'hui les classes prépa aux concours PCB ;
- la rénovation des contenus des concours pour permettre une sélection plus en rapport avec la kinésithérapie ;
- le maintien de conditions d'accès en école de kiné prenant principalement en considération le choix par l'étudiant de son avenir professionnel.

Contexte :

9 décembre 2014 : une lettre de cadrage signée des Ministres chargées de la Santé, de l'Education nationale et de l'Enseignement Supérieur portant sur la réingénierie de la formation initiale de masseur-kinésithérapeute, indique que *"Le Gouvernement veut garantir à tous les étudiants souhaitant devenir masseurs-kinésithérapeutes des chances équivalentes d'intégrer la formation, quels que soient leur lieu d'habitation et leur situation sociale. Le concours d'admission Physique-Chimie-Biologie (PCB) sera supprimé dès la rentrée 2016."*

Pour en savoir plus :

<https://www.change.org/p/monsieur-le-premier-ministre-oui-à-la-réforme-des-études-kiné-non-à-la-suppression-des-concours-d-entrée-en-école-kiné>